

superbes plages sablonneuses qui offrent de merveilleuses facilités pour le bain de mer en eau salée modérément chaude.

Les parcs spéciaux d'élevage ont été établis pour la protection de différentes espèces de mammifères sauvages menacées d'extinction, telles que le bison, l'élan, l'antilope à cornes fourchues, qui maintenant se multiplient dans des conditions naturelles dans d'immenses enceintes spécialement aménagées pour leurs besoins. Ces réserves comprennent le parc national d'Elk Island, en Alberta, à 30 milles d'Edmonton, qui contient un grand troupeau de bisons et un grand nombre de chevreuils, d'élans et d'orignaux. Ce parc possède aussi des facilités d'amusements au lac Astotin, où l'on peut s'adonner à la natation, au camping, au tennis et au golf. Le parc national de Nemiskam, en Alberta lui aussi, constitue un sanctuaire d'antilopes à cornes fourchues.

Les parcs historiques nationaux comprennent le Fort Anne, à Annapolis Royal, Nouvelle-Ecosse, et le Fort Beauséjour, près de Sackville, Nouveau-Brunswick, des sites importants dans l'histoire du Canada. Ces deux parcs possèdent des musées historiques qui contiennent plusieurs pièces et documents se rattachant à la région.

Sites historiques nationaux.—Le Bureau des Parcs Nationaux a aussi pour mission de conserver, restaurer et marquer les sites historiques au Canada. En ce qui concerne le choix et l'acquisition de sites dignes de commémoration, le Bureau reçoit l'aide de la Commission Canadienne des Sites et Monuments Historiques, un groupe d'autorités reconnues sur l'histoire de la section du pays qu'elles représentent. Sur le nombre de sites qui ont été mis à l'étude par la Commission, plus de 300 ont été convenablement indiqués par le Ministère des Mines et Ressources et plusieurs autres jugés dignes d'une attention future. A certains des sites les plus considérables et les plus importants, des musées historiques ont été construits ou établis pour loger les pièces ou documents se rattachant à la région. De tels sites comprennent la Forteresse de Louisbourg, Nouvelle-Ecosse; les Forts Lennox et Chambly, Québec; le Fort Wellington, à Prescott; et le Fort Malden, à Amherstburg, en Ontario.

Traité des oiseaux migrateurs.—Ce traité et la législation l'appliquant à travers le Canada sont sous la juridiction de la Branche des Parcs Nationaux du Ministère des Mines et Ressources. Ce traité, en vigueur depuis 1916, a pour but la protection des oiseaux migrateurs du Canada et des Etats-Unis. Les renseignements concernant ce traité et les règlements concernant son application peuvent être obtenus du commissaire des Parcs Nationaux, Ministère des Mines et Ressources, Ottawa.

2.—Site, date de création, superficie et caractéristiques des Parcs Nationaux du Canada et des réserves du Dominion, 1940

(Au nombre de vingt, d'une superficie totale d'environ 29,703 milles carrés.)

Parcs	Site	Date de création	Superficie	Caractéristiques
			milles car.	
Parcs scéniques et récréatifs				
Banff	Alberta occidental, versant est des Rocheuses.	1885	2,585-00	Terrains de récréation dans les montagnes contenant les fameuses villégiatures, Banff et Lac Louise. Aspect typique du centre des Rocheuses, montagnes massives, glaciers, vallées alpines, lacs alimentés par les glaciers et sources d'eau chaude minérale. Réserve de gros gibier. Récréations: alpinisme, automobilisme, équitation, natation, golf, tennis, pêche, ski.